

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Symantec Endpoint Protection

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-728>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-728
Titre	Vulnérabilités dans Symantec Endpoint Protection
Date de la première version	12 décembre 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Symantec SYM12-019 du 10 décembre 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire à distance ;
- exécution de code arbitraire.

2 Systèmes affectés

- Symantec Endpoint Protection 11.0
- Symantec Endpoint Protection 12.0
- Symantec Endpoint Protection 12.1

3 Résumé

Deux vulnérabilités ont été corrigées dans *Symantec Endpoint Protection*. La première permet à un utilisateur non autorisé ayant accès à la console d'exécuter du code arbitraire avec le niveau de droits de l'application. La seconde permet à un utilisateur en local d'exécuter du code arbitraire.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité Symantec SYM12-019 du 10 décembre 2012 :
http://www.symantec.com/security_response/securityupdates/detail.jsp?fid=security_advisory&pvid=security_advisory&year=2012
- Référence CVE CVE-2012-4348 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-4348>
- Référence CVE CVE-2012-4349 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-4349>

Gestion détaillée du document

12 décembre 2012 version initiale.